

**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**  
**CANTON DE DESVRES**  
**MAIRIE D'HERVELINGHEN**

**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 18 janvier 2022 à 19h**

Le dix huit janvier deux mille vingt deux, le Conseil Municipal de la Commune d'Hervelinghen s'est réuni à 19 heures après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre Ammeux, Maire en exercice. La réunion se tient dans la salle de classe afin de respecter les règles de distanciations sociales.

- Approbation du huis clos** en raison de la crise sanitaire covid : à l'unanimité
- Approbation du Procès-verbal de la réunion de CM du 8 décembre 2022**
- Désignation du secrétaire de séance** : Il est procédé conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mme Sergent Sandrine ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été élue pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée

Etaient présents : Pierre Ammeux, Dominique Rigaux , Thibault Doutriaux-Poulet, Frédéric Dutertre, Sandrine Sergent, Laurent Darré, Raphaël Crépin ,Brigitte Honvault,

Absents excusé: Stéphanie Comte, Hubert Delplanque et Hélène Gras, qui donne procuration à Pierre Ammeux.  
*Le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.*

**Question 1 : Délibération autorisant une servitude grevant la parcelle cadastrée AA numéro 47 et autorisant le Maire à signer tous actes et pièces nécessaires.**

Au terme d'une attestation en date du 03 juin 2013, Monsieur Hervé CREPIN, a autorisé le rejet des eaux usées, après traitement en station, des deux logements faisant l'objet d'un permis de construire, délivré par la mairie sous le numéro 062.444.12.00004, au nom de Monsieur DELEU Jérôme.

Après délibération cette proposition est adoptée à l'unanimité, 9 voix dont la voix par procuration de Madame GRAS Hélène.

**Question 2 : Délibération concernant un chantier d'abattage d'arbres Chemin d'Herlen, en mitoyenneté avec le camping Les Voiles des 2 Caps.**

Suite au sinistre du 08 décembre 2021 provoqué par un arbre de la haie du chemin d'Herlen qui est tombé sur un bungalow du camping, Monsieur Le Maire propose au vu de l'urgence et du danger (d'autres arbres menacent de tomber côté camping), un chantier d'abattage de la haie complète qui est constituée d'une vingtaine de Frênes morts pour la plupart et propose deux devis. (Élagage, abattage, débit et évacuation du bois). Ce chantier correspond à une semaine de travail.

- Capverdure Audruicq 5400 euros.
- SARL nature des deux caps 5300 euros.

Monsieur Le Maire précise que les frais concernant le sinistre et l'évacuation de l'arbre sont pris en charge par l'assurance.

Après délibération cette proposition est adoptée à l'unanimité, 9 voix dont la voix par procuration de Madame GRAS Hélène. L'entreprise sélectionnée sera la SARL Nature des 2 Caps de Saint Inglevert pour un montant de 5300 €

### **Question 3 : Travaux dans le cimetière communal : lancement des études.**

Monsieur Le Maire propose de reprendre ce chantier qui avait été entrepris il y a trois ans sous le mandat de Madame Lehir. Au niveau des démarches entreprises, la procédure arrive à terme.

Par cette action, il s'agit de créer

- de nouveaux emplacements à la place des tombes en état d'abandon.
- Un ossuaire et un nouveau caveau d'attente.

La réflexion de lancer une procédure de création d'un columbarium a également été évoquée.

Monsieur Le Maire propose de poursuivre ce dossier très prochainement. Un groupe de travail sera constitué.

### **Questions diverses :**

- Maison communale et Tiers lieux
- Le terrain communal
- Dossier sécurité routière

Concernant la qualité de l'eau, la commune sera associée aux réunions liées à l'étude menée par la société ANTEA groupe et GEONORD pour le compte de la CCT2C. Cette dernière devrait durer 10 mois.

Concernant le projet tiers lieux dans la maison communale, une première réunion a rassemblé une trentaine de personnes. Une prochaine rencontre était prévue le 29 janvier, Monsieur le Maire propose de la reporter au vu de la crise sanitaire au samedi 05 mars 2022 au matin.

Concernant le travail effectué par le groupe sur le projet d'aménagement du terrain communal, un cadrage de notre appel d'offre est en cours. Le CAUE est sollicité en tant que structure ressource et conseil. Prochaine réunion du groupe mercredi 19 janvier.

Concernant le dossier sécurité routière, rappel des demandes de subvention :

- OSMOC 40 %
- DETR 20 %

Pour information, le rachat du terrain à l'euro symbolique faisant la jonction entre la rue du jardin de Mil ans et la parcelle de Monsieur Hamy est finalisée.

Thibault Doutriaux-Poulet pose la question du salage de la rue des jardins de Mil ans et de la responsabilité de la commune. Monsieur Le Maire va se rapprocher des services compétents à ce sujet.

Clôture de la séance à 20 heures 13

Fait à Havelinghen, le 21/01/2022

Le Maire

Pierre AMMEUX

